

LES ASSOCIATIONS DANS LES PAYS DE LA LOIRE



***REPÈRES
ET CHIFFRES CLÉS***

12^{ème} édition

Décembre 2019

La vie associative et ses enjeux

Il est essentiel de bien connaître les contours du **secteur associatif de la région**. Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte **un lien social incomparable**. Il joue également **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la douzième année consécutive, Recherches & Solidarités publie **les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions**.

Précieuses pour les acteurs associatifs et tous ceux qui les soutiennent (collectivités, services de l'Etat, structures d'appui à la vie associative...), ces informations ont vocation à la plus large communication. Elles sont accessibles à tous sur www.recherches-solidarites.org et reprises sur de nombreux sites.

Une observation actualisée chaque année

Cette douzième présentation se situe dans la continuité, en utilisant des sources et des modes d'observation identiques d'une année sur l'autre. Elle vise trois objectifs :

- Fournir **des éléments chiffrés actualisés**, concernant la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région**,
- Fournir aux observateurs et aux chercheurs de la région des données qu'ils pourront analyser sous **un angle historique, sociologique ou encore socio-économique**.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du **Journal Officiel** et des tribunaux d'instance d'Alsace-Moselle, pour le suivi régulier des **créations d'associations**,
- Les services des **ministères en charge des Sports et de la Vie associative**, pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur,
- La Direction de la Statistique, des Etudes et de la Prévision (DISEP) de **l'ACOSS – URSSAF**, et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de **l'emploi associatif**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités, autour d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un **réseau de partenaires** sur l'ensemble du territoire, dans les associations, les fondations, les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics et les collectivités territoriales.

Au sommaire

1. Quelques repères généraux utiles
2. Créations d'associations : bilan sur dix ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi dans les associations : un enjeu économique et social
5. Où en sont les associations en France aujourd'hui ?
6. Pour en savoir plus

Quelques repères généraux utiles



La région en quelques chiffres

- Superficie : **32 082** km²
(**5,9%** du territoire métropolitain)
- **5** départements
- **1 357** communes
- **3 787 410** habitants
(**5,8%** de la population métropolitaine)
- **117** habitants au km²
(**119** en moyenne France métropolitaine)



La région en quelques chiffres

- 
- **Evolution annuelle de la population : 0,8%**
(France métropolitaine **0,5%**)

Part des moins
de 25 ans



30%
(France 30%)

Part des 75 ans
et plus



10%
(France 9%)



Part dans le PIB de la France : **5,0%**

PIB par habitant : : **29 424 €** (France métropolitaine hors Ile-de-France **28 358 €**)



Taux de chômage au 4^{ème} trim. 2018 : **7,2%**
(France métropolitaine **8,8%**)

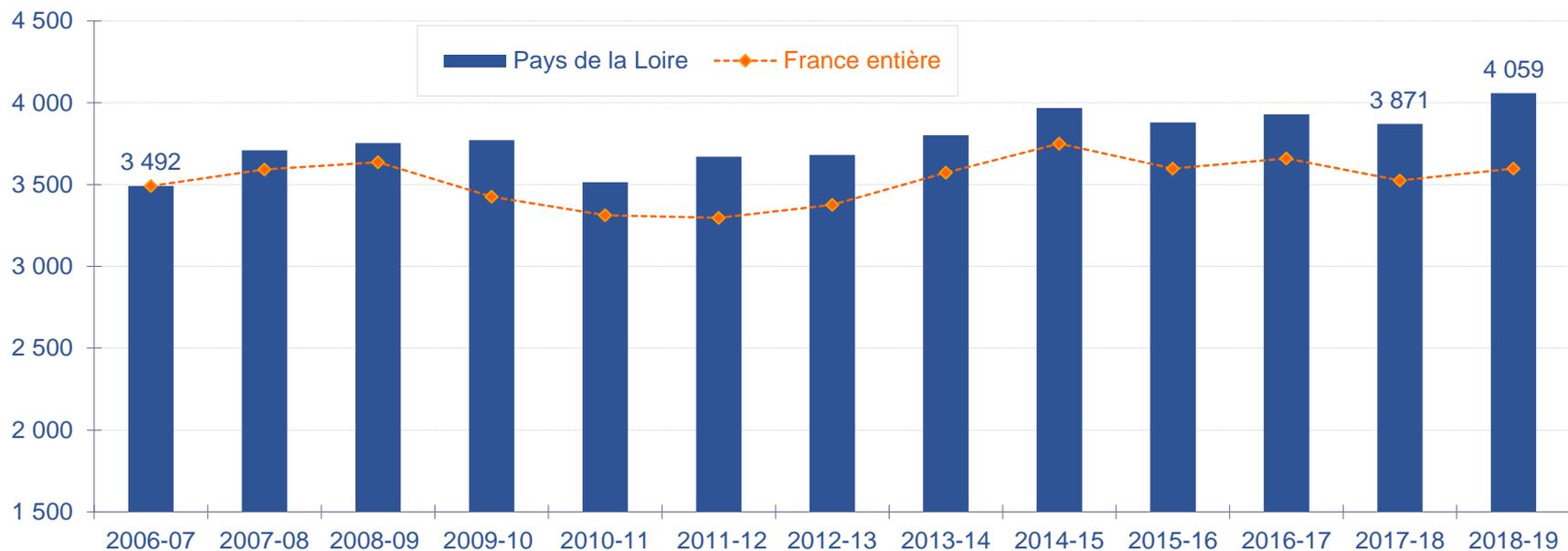


Taux de pauvreté **11,2%**
(France métropolitaine **14,9%**)

Les créations d'associations



Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. De début septembre à fin août pour correspondre au rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base pour l'année 2006 - 2007.

L'évolution régionale est un peu plus favorable que la courbe nationale, avec quelques années aux mouvements plus accentués, notamment en 2014-2015 et 2018-2019.

Objet des créations en région

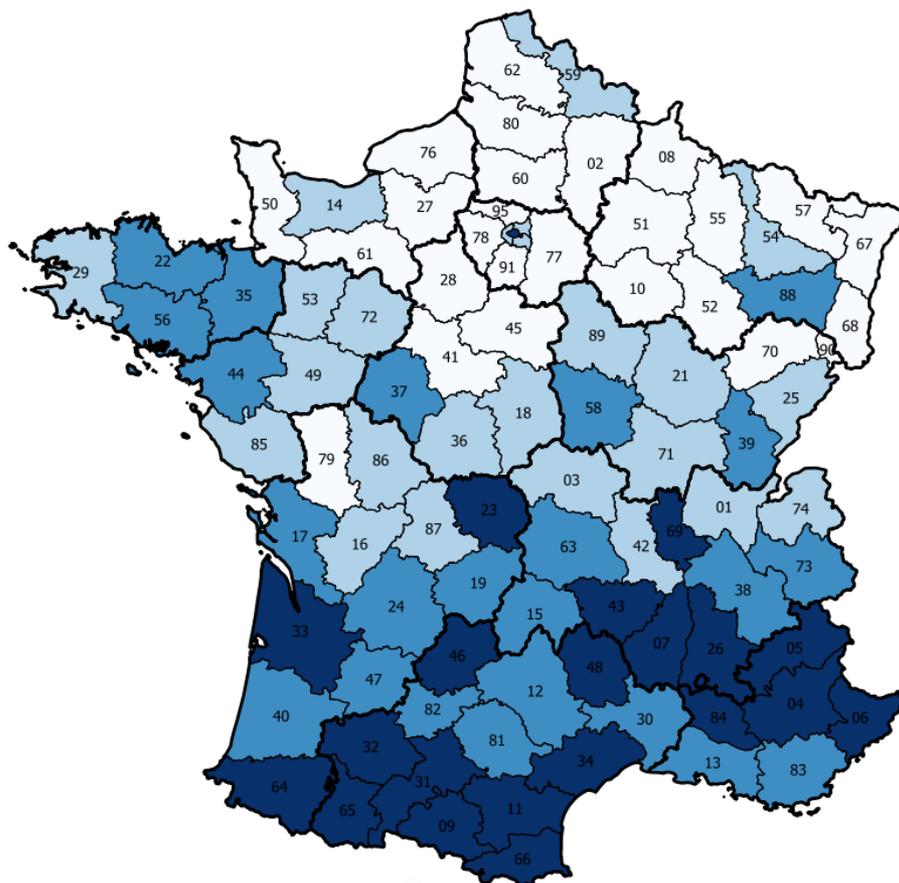
Répartition en 10 grands thèmes, des créations d'associations créées au cours des trois dernières années.

Inscriptions des créations par thème	Région (en %)	France (en %)
Culture	23,4	24,0
Sports	18,8	17,4
Loisirs	13,0	11,6
Social	10,3	7,6
Amicales - entraide	5,8	7,4
Education - formation	6,6	5,9
Economie	6,1	5,6
Santé	3,8	4,5
Environnement	4,0	3,8
Autres	8,3	12,2
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel sur la période 2016-2019. Traitement R&S. ⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Il se crée proportionnellement dans la région, un peu moins d'associations dans les amicales et la santé ; un peu plus dans les loisirs et le secteur social.

Densité de créations dans les territoires



N'est pas forcément un indicateur de dynamisme du tissu associatif

Nombre annuel de créations d'associations pour 10 000 habitants (Moyenne nationale : 10,8)

- Moins de 8,8
- De 8,9 à 10,4
- De 10,5 à 12,3
- 12,3 et plus



Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?



Combien d'associations en activité aujourd'hui ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Pour présenter une estimation, nous prenons trois précautions, présentées ici, par souci de transparence :

- => une approche fine, au niveau départemental, avec agrégation régionale et nationale
- => nous nous limitons à une fourchette, par prudence
- => quatre indicateurs, issus de sources officielles différentes et actualisés :
 - Le nombre de créations observé sur 10 ans (Journal officiel)
 - Le nombre d'associations employeurs (ACOSS-URSSAF et MSA)
 - Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
 - L'évolution de la population (INSEE), indice traduisant les besoins associatifs

Pour une estimation nationale située entre 1,35 et 1,45 million d'associations actives, la région pourrait en comporter **entre 77 000 et 85 000**.

Les bénévoles des associations de la région

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements, dont les résultats sont agrégés ici en région. Ce modèle part de l'estimation des associations en activité et des travaux relatifs au bénévolat, en France.

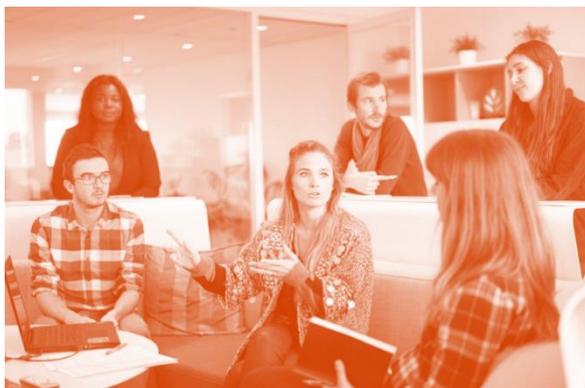
L'enquête la plus récente, réalisée en 2019 auprès de 3 159 personnes, par l'IFOP, pour France Bénévolat et R&S, montre que 24% des Français sont bénévoles au sein d'une association. Elle permet d'évaluer le nombre de bénévoles aujourd'hui à 12,5 millions, au plan national.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 700 000 et 750 000, le nombre de personnes bénévoles dans les associations de la région, aujourd'hui (1).
- Ceux qui interviennent régulièrement, au moins une fois par semaine, essentiels pour les associations, sont en légère diminution depuis 2016. Ils représentent aujourd'hui environ 43% des bénévoles.

Leur nombre peut donc être estimé entre 300 000 et 310 000 dans la région.

(1) En tenant compte des 40% de bénévoles intervenant dans plusieurs associations et ici comptés une seule fois.

L'emploi associatif



Avertissements au lecteur

Des changements méthodologiques, induits par l'entrée en vigueur de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), ont conduit à construire une nouvelle série de données. Il convient donc de s'abstenir de les rapprocher de celles de nos publications antérieures.

Lorsque les données sont présentées à l'unité près, elles doivent être lues en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Un enjeu économique et social fort

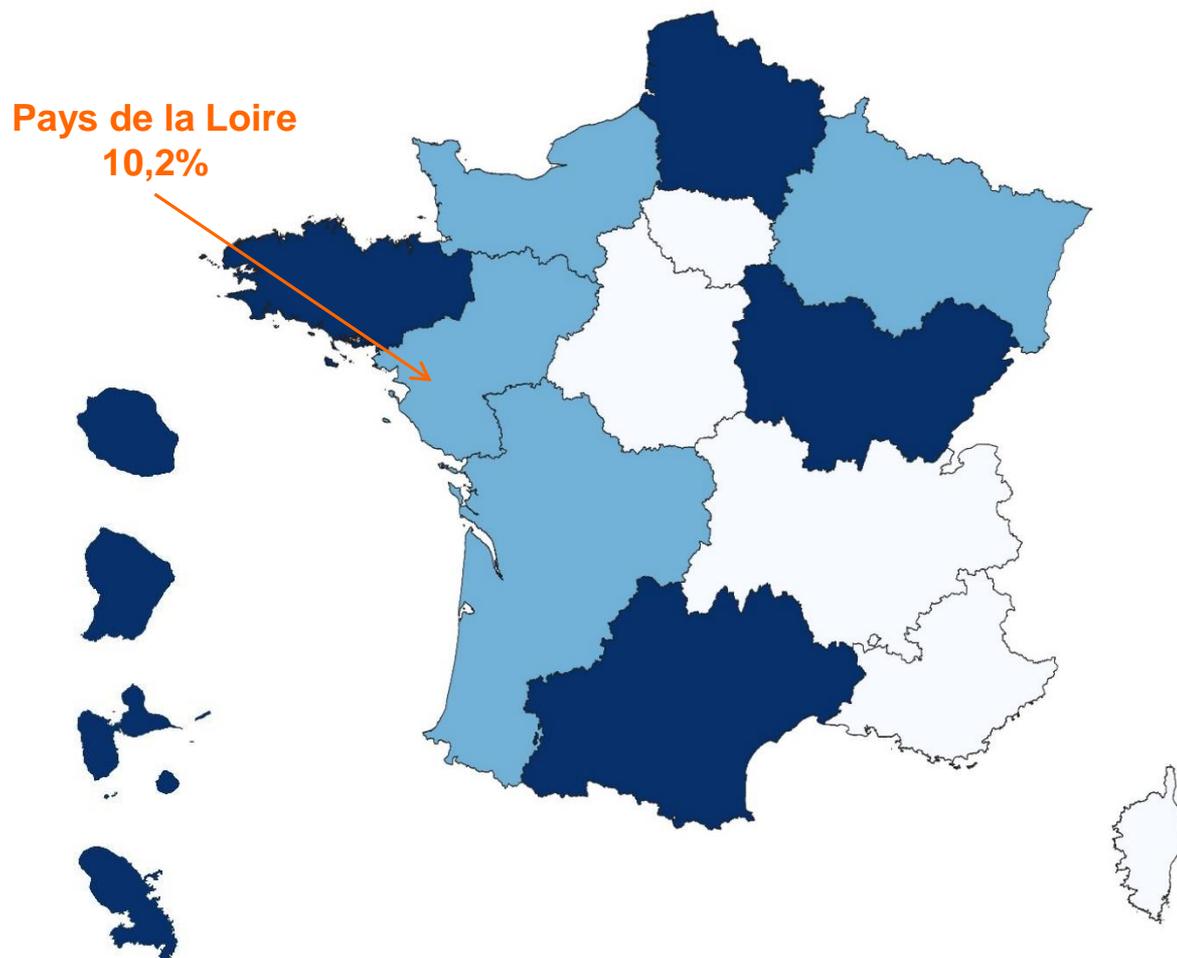
La plupart des associations (près de 90% en moyenne nationale) fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole.

Pour autant, l'emploi associatif s'avère particulièrement important : au plan national, il concerne, en 2018, près de **160.000 établissements**. Leurs effectifs salariés s'élèvent à **1.839.000**, ce qui représente en France **9,4%** de l'emploi privé, soit plus que le secteur bancaire et celui de la construction réunis. La masse salariale correspondante s'élève à **40 milliards d'euros**.

Dans la région, en 2018 :

- On compte environ **11 100** associations employant des salariés.
- Si **54%** d'entre elles ont moins de 3 salariés, **527** en comptent plus de 50.
- Les effectifs salariés de ces associations s'élèvent à près de **117 200**.
- Soit un enjeu économique important : **10,2%** du total de l'emploi privé.
- La masse salariale associative correspondante est de **2,3** milliards d'euros.

Dans les régions



Part de l'emploi associatif
dans l'ensemble du secteur
privé en 2018 :



Moyenne nationale : 9,4 %

Hors Ile-de-France : 10,0 %

*Carte réalisée avec le logiciel libre QGIS,
avec l'appui de l'association CartONG*

Pour aller plus loin : [Repères et chiffres clés de la vie associative en région](#)

Les effectifs salariés par secteurs d'activités

	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	18 970	16,2	11,9
Sport	5 467	4,7	4,7
Santé	6 550	5,6	7,3
Social	56 997	48,6	49,9
Loisirs	2 932	2,5	1,3
Culture	2 303	2,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	14 194	12,1	11,7
Autres ⁽²⁾	9 769	8,3	10,6
Total	117 180	100,0	100,0

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018. Traitement R&S. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

La région compte proportionnellement bien plus de salariés dans l'enseignement et un peu plus dans les loisirs ; un peu moins dans le secteur de la santé.

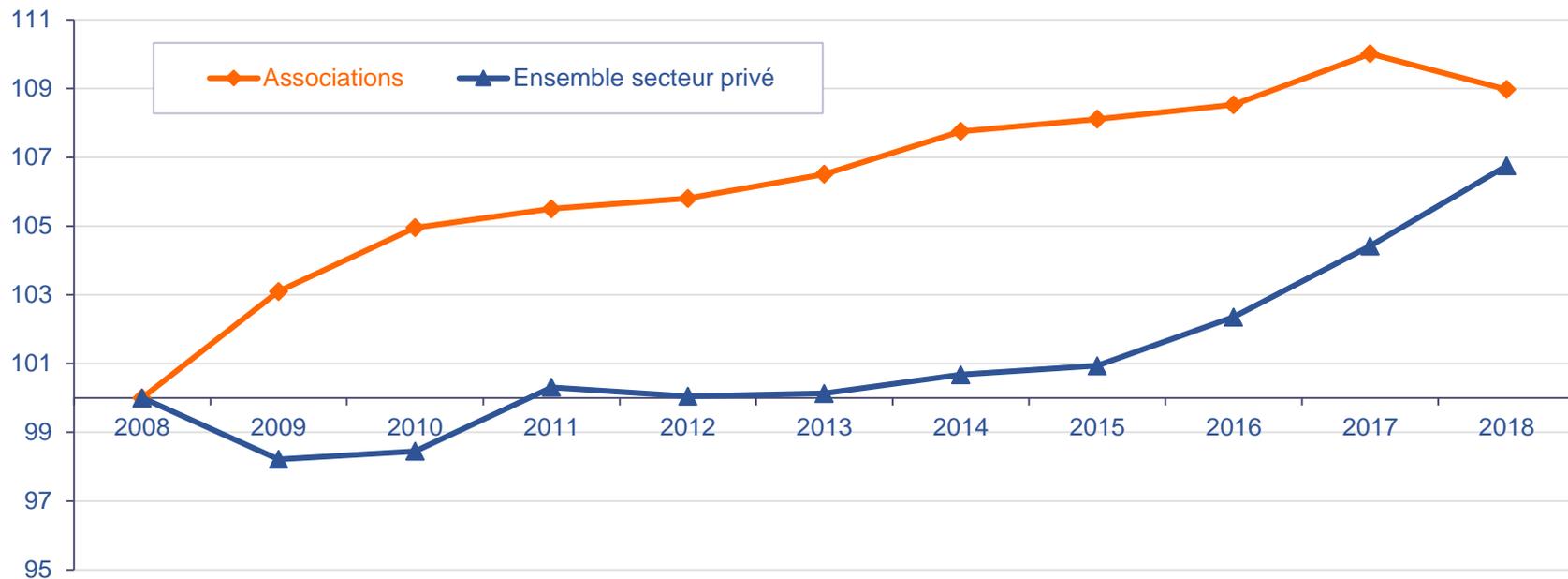
Évolution régionale dans l'ensemble national



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Lecture : Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations. La courbe nationale est construite en tendance, à partir de l'année 2008, pour être comparée à l'histogramme de la région.

Le secteur associatif a créé plus de 9 600 emplois depuis 2008. Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire et ne pouvant généralement pas se délocaliser. La progression est restée régulière jusqu'en 2017, plus favorable au regard du contexte national. En revanche, 2018 marque un peu le pas.

L'emploi dans les associations et le secteur privé en région



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations. Les courbes sont construites en tendance, à partir de l'année 2008.

De 2008 à 2017, l'emploi associatif de la région ne cesse de croître, tandis que la situation dans le secteur privé ne connaît une réelle amélioration que depuis 2016. En 2018, les tendances s'inversent.

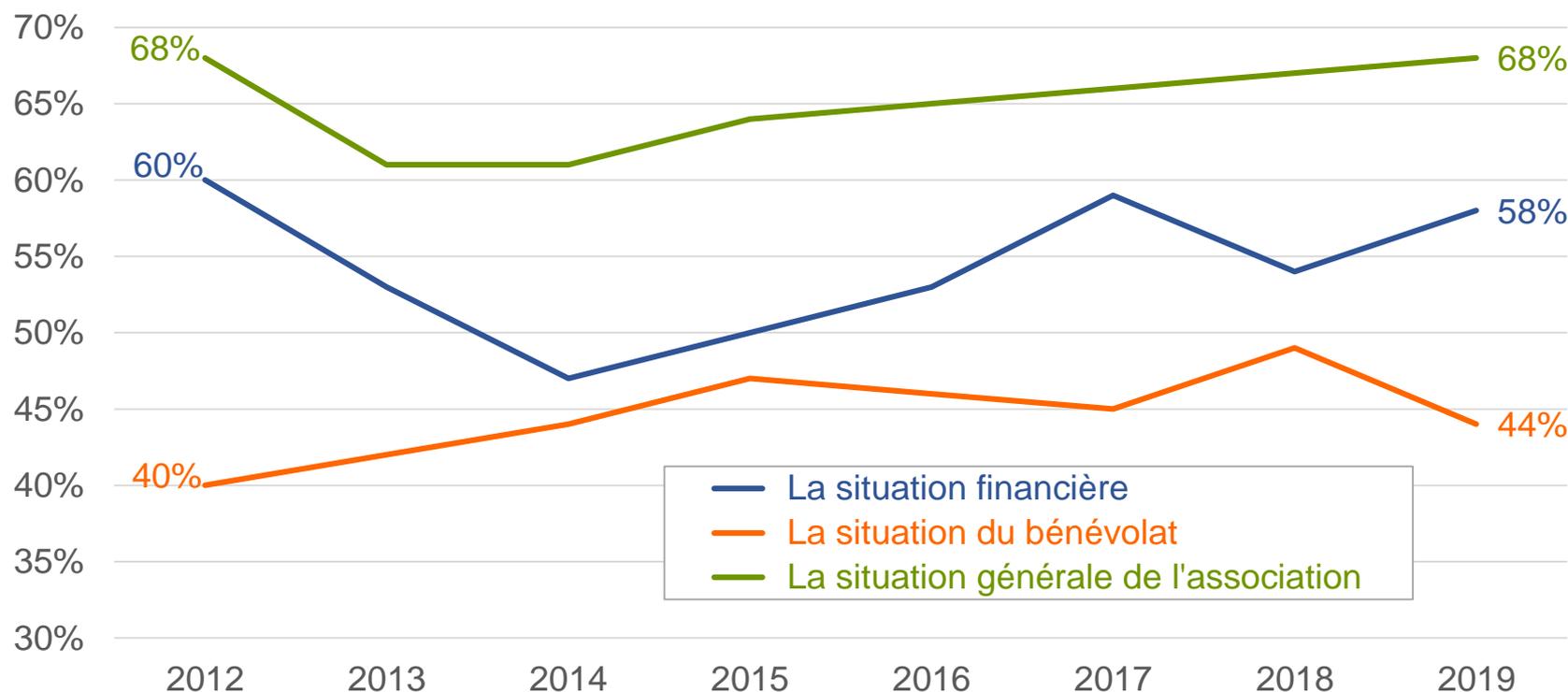
Où en sont les associations en France aujourd'hui ?



Enquête nationale réalisée auprès de 2 595 responsables associatifs, entre le 9 avril et le 28 juin 2019.
Échantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget »,
« emploi » et « secteur d'activité » des associations

L'appréciation des derniers mois

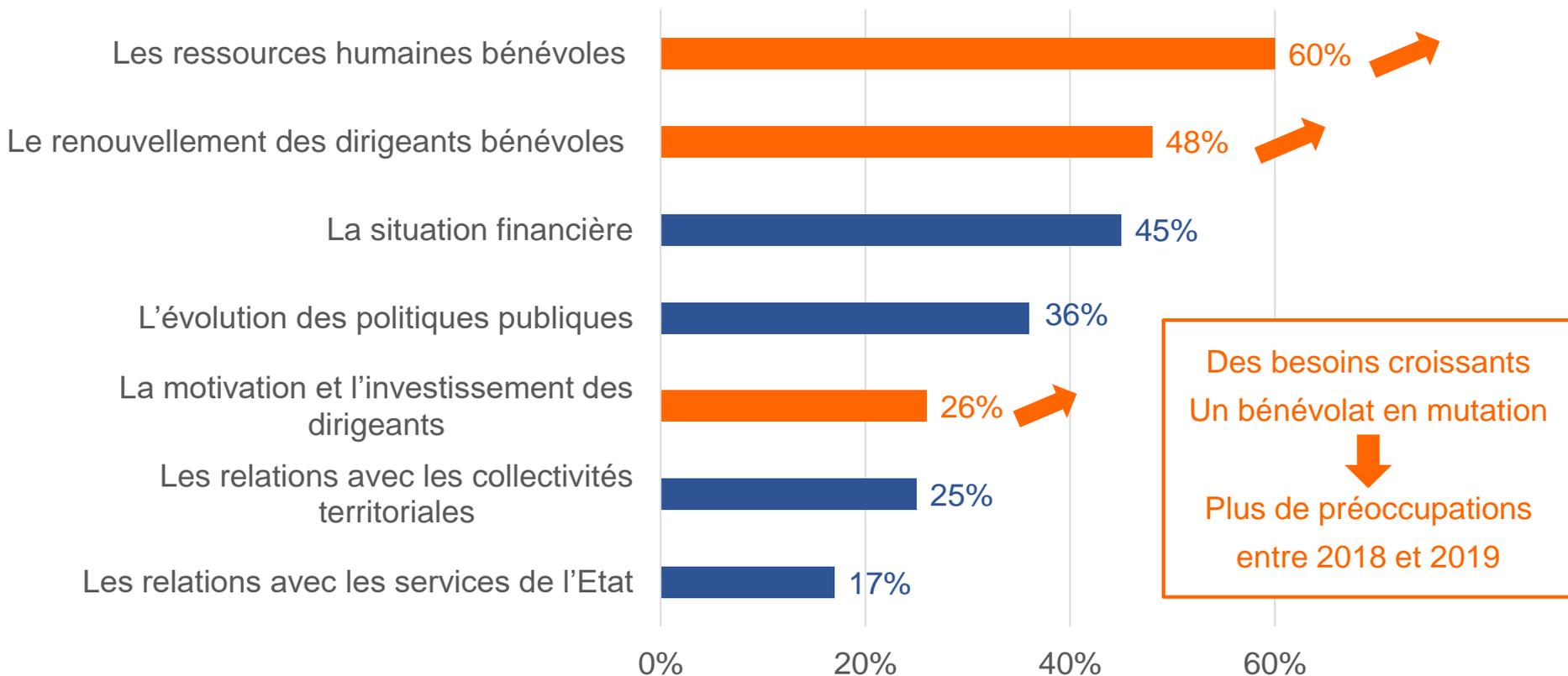
Sont jugées bonnes ou très bonnes, par l'ensemble des dirigeants associatifs :



Lecture : 44% des dirigeants associatifs interrogés au printemps 2019 estiment que la situation de leur association est bonne ou très bonne concernant le bénévolat (ils étaient 49% en 2018). Concernant la situation financière, ils sont 58%. Ils sont plus nombreux concernant la situation générale : 68%, nettement au-dessus des 2 premières composantes qui sont essentielles au bon fonctionnement des structures (le bénévolat et la situation financière).

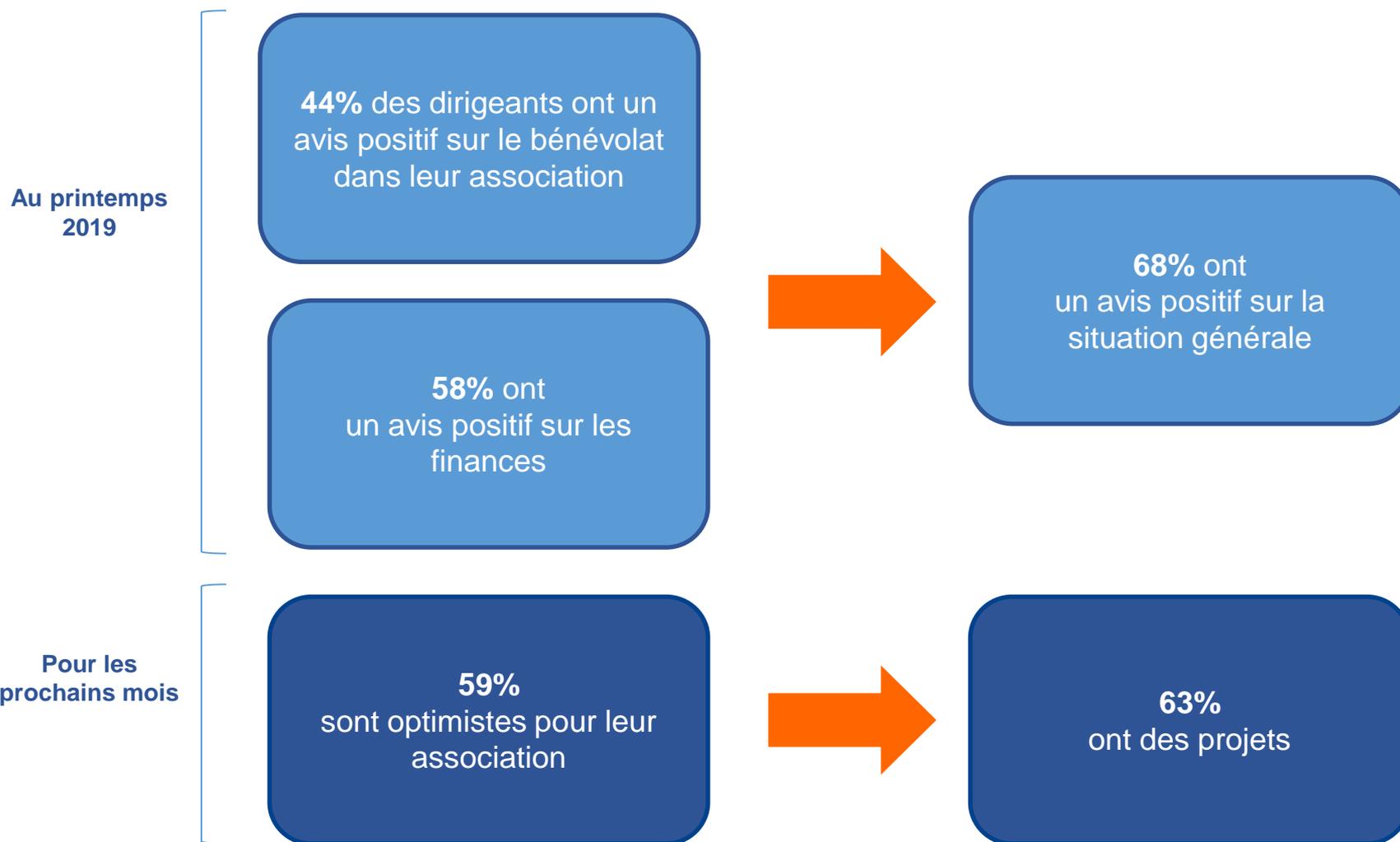
Alertes sur le bénévolat

Les principaux sujets d'inquiétude des dirigeants associatifs:



Lecture : Au printemps 2019, 60% des responsables sont préoccupés par la situation du bénévolat, proportion en nette hausse par rapport à 2018.

Le volontarisme des dirigeants



En savoir plus



R&S, un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs. Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales, en libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Dans la rubrique *Nos thématiques* :

- La version complète de cette 17^{ème} édition de *La France associative en mouvement*, nos autres publications nationales sur la vie associative, le bénévolat, le don d'argent, le mécénat...

Dans la rubrique *Dans les territoires* :

- *Repères et chiffres clés en régions* avec un focus sur le secteur sanitaire et social non lucratif.
- *Les Essentiels de la vie associative dans chaque département*

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :

marie.duros@recherches-solidarites.org

Annexe 1 : les secteurs d'activité au regard des créations

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Chaque salarié compte pour un dans chacun des établissements employeurs, indépendamment de sa durée de travail. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple), ni les volontaires en service civique.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat ACOSS-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'Etat), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3 : les secteurs d'activités au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, <i>autres activités pour la santé humaine</i>
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.